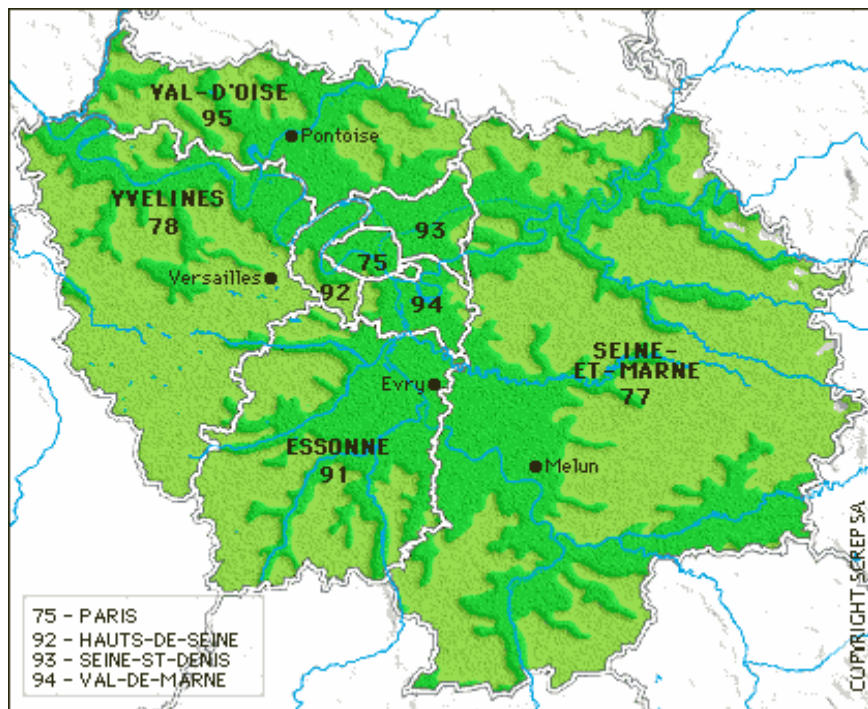


Fédération Française de Gymnastique

Schéma de la « Pré Filière » Gymnastique Ile-de-France

Saison 2007 - 2008



 **île de France**



Sommaire

1. Préambule.....	p1
2. Rappel du dispositif national.....	p2
3. Organisation actuelle de la pré filière de la gymnastique de Haut Niveau en Ile-de-France.....	p3
4. Les intérêts de la pré filière en IDF.....	p5
4.1. Quelques chiffres-clés de la gymnastique	
4.2. La filière du Haut Niveau en IDF	
4.3. Les gymnastes de Haut Niveau en IDF	
4.4. Analyse	
4.5. Schéma de fonctionnement de la filière Haut Niveau en IDF	
5. Les structures de la pré filière en IDF.....	p10
5.1. Cartographie	
5.2. Présentation des structures « labellisables » par l'ETR	
5.2.1. Les structures de la « pré filière »	
5.2.2. Liste des Sections Sportives Scolaires « Haut niveau »	
5.3. La stratégie de développement : une structure par comité départemental et par discipline	
5.4. Proposition de cartographie du dispositif « Filière – Pré filière »	
5.5. Structures à suivre tout particulièrement	
6. Le cahier des charges d'une structure de la pré filière.....	p22
6.1. Sections Sportives Scolaires « Pré filière »	
6.2. Sections Sportives Scolaires « Haut Niveau »	
7. Améliorations à apporter.....	p25
8. Annexes	p27
• liste et « proposition d'identification » des Sections Sportives Scolaires	
• liste et « label » des pôles	

1. Préambule

Le souhait a toujours été de construire une filière d'animation à partir du CLUB, pour aboutir, au travers des différents échelons de formation (départemental, régional, interrégional et national) à un système de détection favorisant l'accès des meilleurs gymnastes aux structures de Haut Niveau.

Cette filière doit permettre :

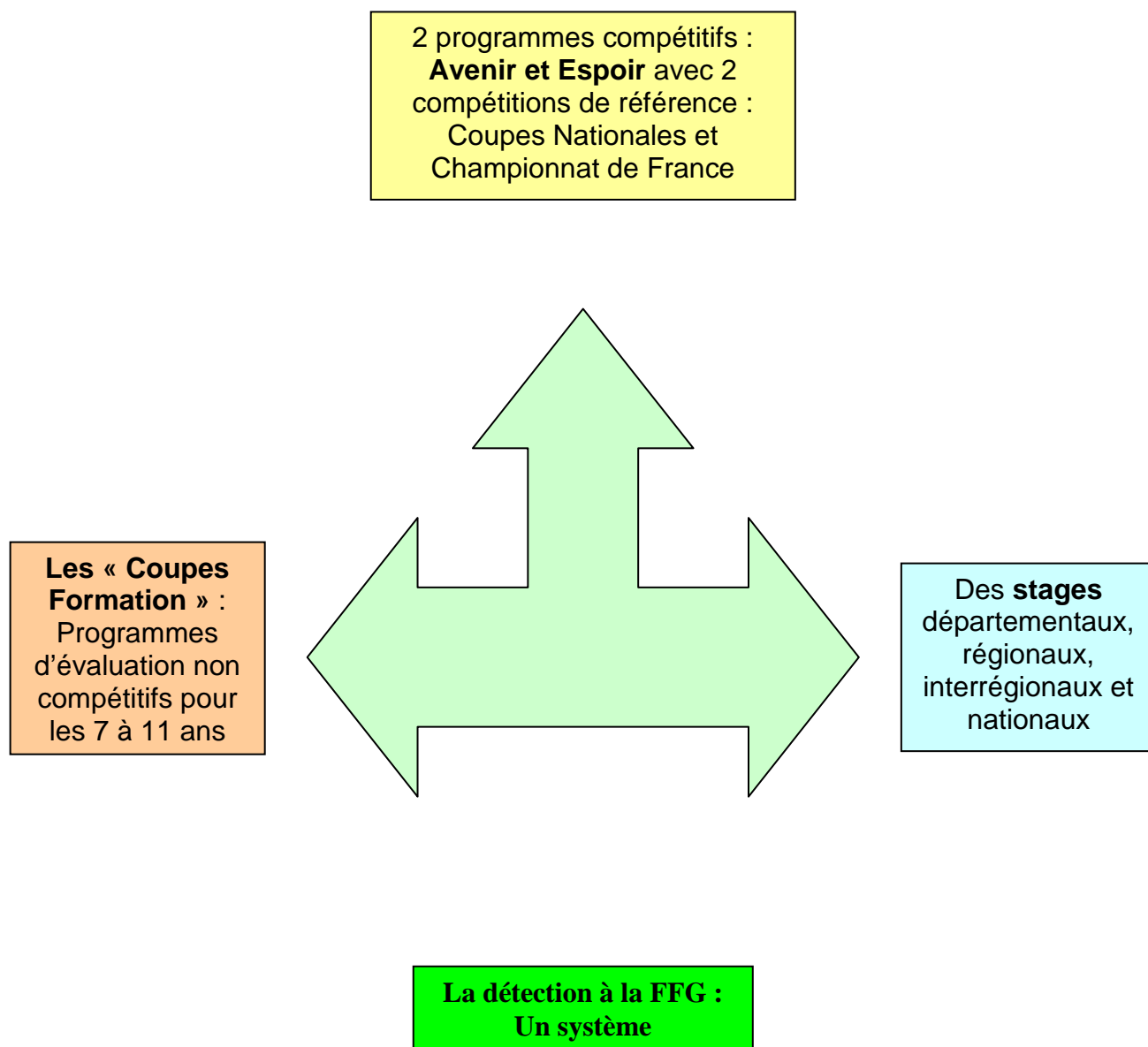
- D'avoir un suivi du gymnaste le plus long possible,
- D'impliquer les entraîneurs des gymnastes concernés dans le cursus de formation,
- D'élargir ainsi le champ de recrutement des pôles.

Trois orientations guident donc notre démarche :

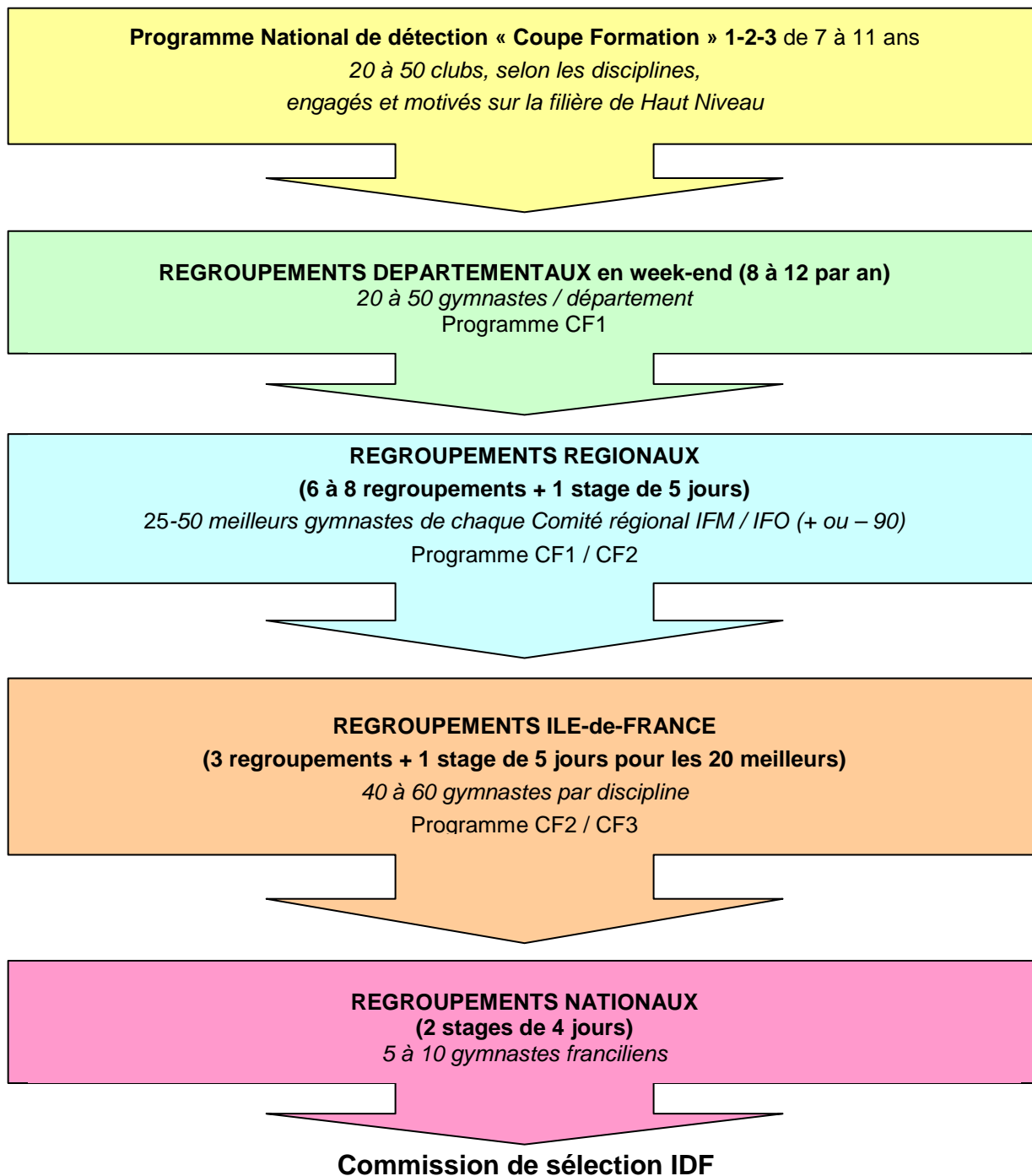
- La formation des gymnastes,
- La détection et l'identification des talents,
- La formation continue des entraîneurs

2. Rappel du dispositif national

La détection et la formation des gymnastes de Haut Niveau, au sein de la Fédération Française de Gymnastique, reposent sur un triple dispositif :



3. Organisation actuelle de la pré filière de la gymnastique de Haut Niveau en Ile-de-France



*Demande de labellisation « Pôle Espoir » en cours

<p><u>3 POLES « France »</u> INSEP : Centre national GAM GAF EVRY : Centre national GR</p>	<p><u>2 PÔLES « ESPOIR »</u> GAF : CRETEIL TR – TU : BOIS-COLOMBES GAM : à créer AER : à créer</p>	<p><u>4 CENTRES REGIONAUX</u> GAF : MEAUX GAM : VELIZY * FONTAINEBLEAU GR : THIAIS</p>
---	---	---

COMMENTAIRES du TABLEAU

Présentation du PARCOURS SELECTIF des GYMNASTES avant leur orientation, selon leurs capacités, par la commission ad hoc vers un Centre Régional, un Pôle Espoir ou un Pôle France :

1^{ère} étape : Les gymnastes âgés de 8-9-10 et 11 ans doivent participer aux « Coupes formation », programme national de détection.

2^{ème} étape : Dans chaque département, 8 à 12 regroupements sont organisés annuellement, concernant pour chacun, de vingt à cinquante gymnastes (programme Coupe Formation 1). Il s'agit là de séances de perfectionnement, formation et détection.

3^{ème} étape : Dans chaque Comité Régional, 6 à 8 regroupements annuels ainsi qu'un stage d'une semaine réunissent chacun, 25 à 40 gymnastes, les meilleurs issus des regroupements départementaux (programme Coupe Formation 1 et 2). Il s'agit là encore, de séances de perfectionnement détection.

4^{ème} étape : Sur la Zone Technique Ile-de-France, 3 regroupements annuels sont organisés pour 40 gymnastes issus des regroupements régionaux, ainsi qu'un à deux stages d'une semaine (Toussaint et Pâques) pour les 20 meilleurs (programme Coupe Formation 2 et 3). Séances de détection.

5^{ème} étape : La FFG organise, en fonction des zones scolaires, trois regroupements pendant les vacances de février. Ces stages réunissent chacun une trentaine de gymnastes. Un camp d'été réunit les 30 meilleurs en juillet ou août.

6^{ème} étape : La commission d'orientation, à l'examen des résultats de la 4^{ème} et 5^{ème} étape, décide de l'orientation des gymnastes vers le centre ou Pôle le plus adapté.







Ce schéma emprunté à la Gymnastique Rythmique, Féminine et Masculine, est adapté, étant donné le nombre moins important de licenciés, aux disciplines « émergentes » que sont la Gymnastique Aérobie, le Trampoline, le Tumbling et la Gymnastique Acrobatique. En ce qui concerne ces dernières disciplines, les premiers regroupements sont assurés au niveau interrégional.

4. Les intérêts de la pré filière en IDF





4.1. Quelques chiffres-clés de la gymnastique

La Fédération Française de Gymnastique, c'est :

Six disciplines olympiques :

-  Gymnastique Artistique Féminine
-  Gymnastique Artistique Masculine,
-  Gymnastique Rythmique en Ensemble
-  Gymnastique Rythmique individuelle
-  Gymnastique au Trampoline Féminin
-  Gymnastique au Trampoline Masculin

Quatre disciplines de Haut Niveau :

-  Gymnastique au Trampoline synchronisé
-  Gymnastique Acrobatique
-  Tumbling
-  Gymnastique Aérobie

FFG

Les chiffres clés de 2006 :

- 247.000 licenciés
- 1.600 clubs
- 91 cadres d'Etat
- 6.619 éducateurs
- 9 pôles France et 17 pôles Espoir
- 559 gymnastes classés (*234 Haut Niveau et 325 Espoir*)
- 73 gymnastes en équipe de France
- De nombreux médaillés :
 - 5 médailles olympiques
 - 58 médailles mondiales
 - 76 médailles européennes

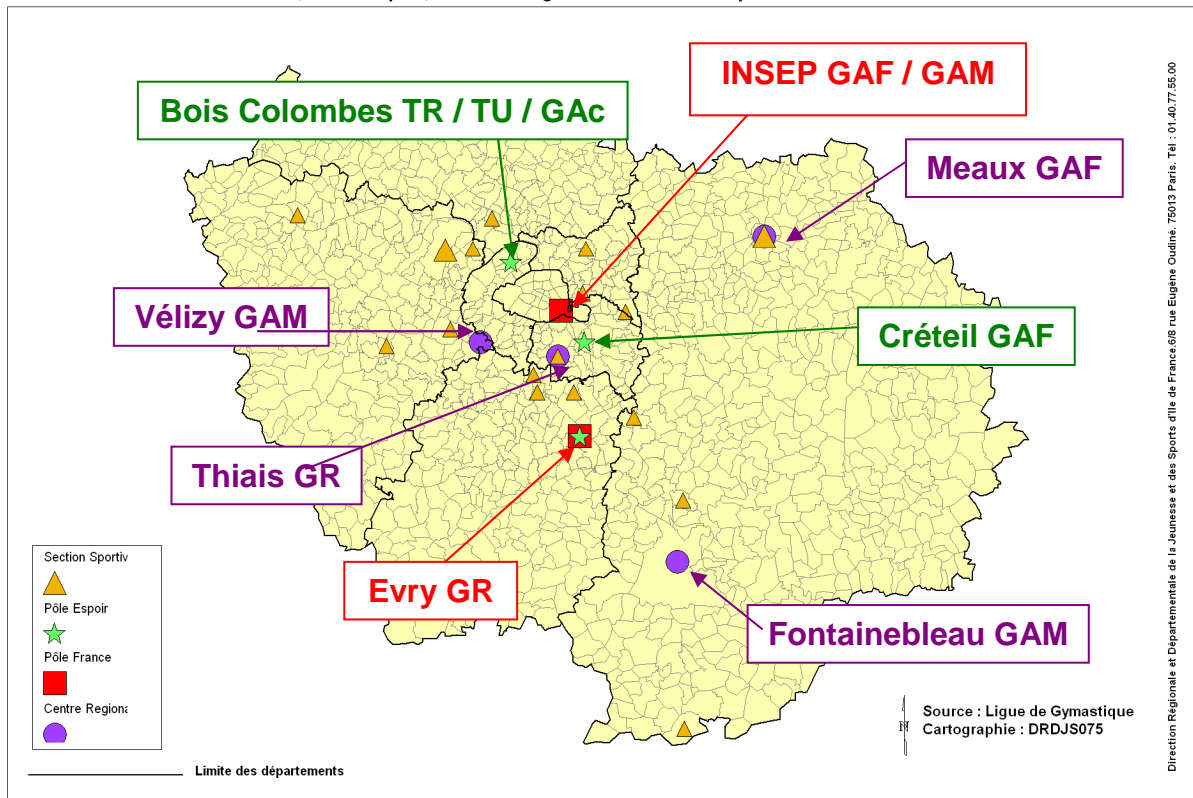
IDF

Les chiffres clés de 2006 :

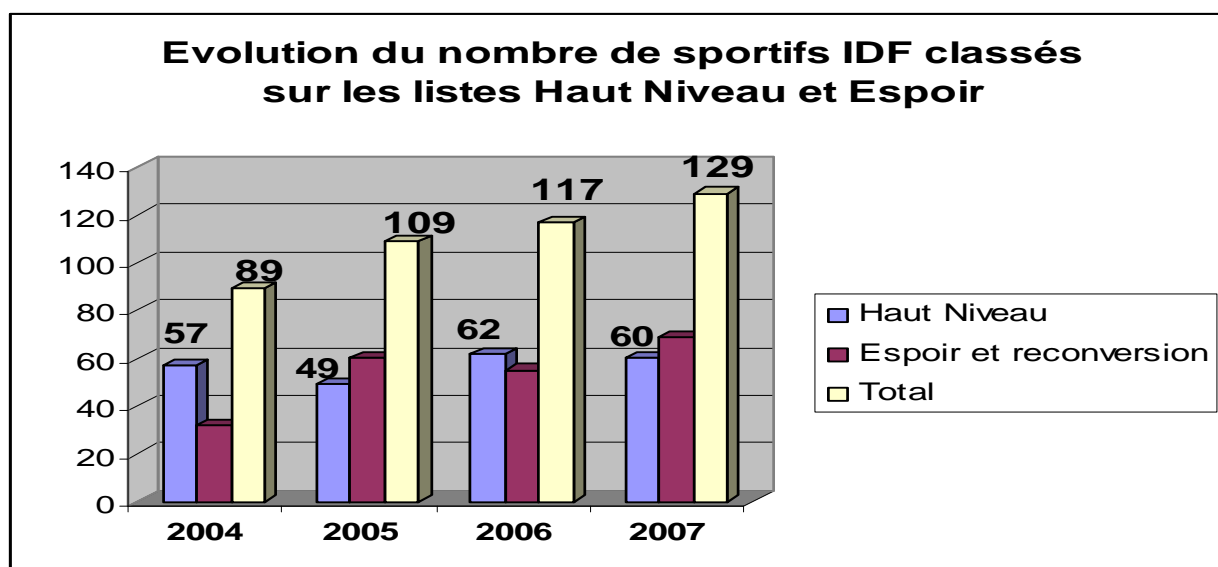
- 45.762 licenciés
- 259 associations affiliées
- 3.540 juges
- 7 Cadres Techniques Régionaux
- 3 pôles France, 2 pôles Espoir, 4 centres régionaux
- 20 Sections Sportives Scolaires
- 126 Gymnastes classés (*60 Haut Niveau et 66 Espoir*)
- 30 gymnastes en équipe de France
- 1 championne Olympique : Athènes 2004 – **Emilie LE PENNEC**

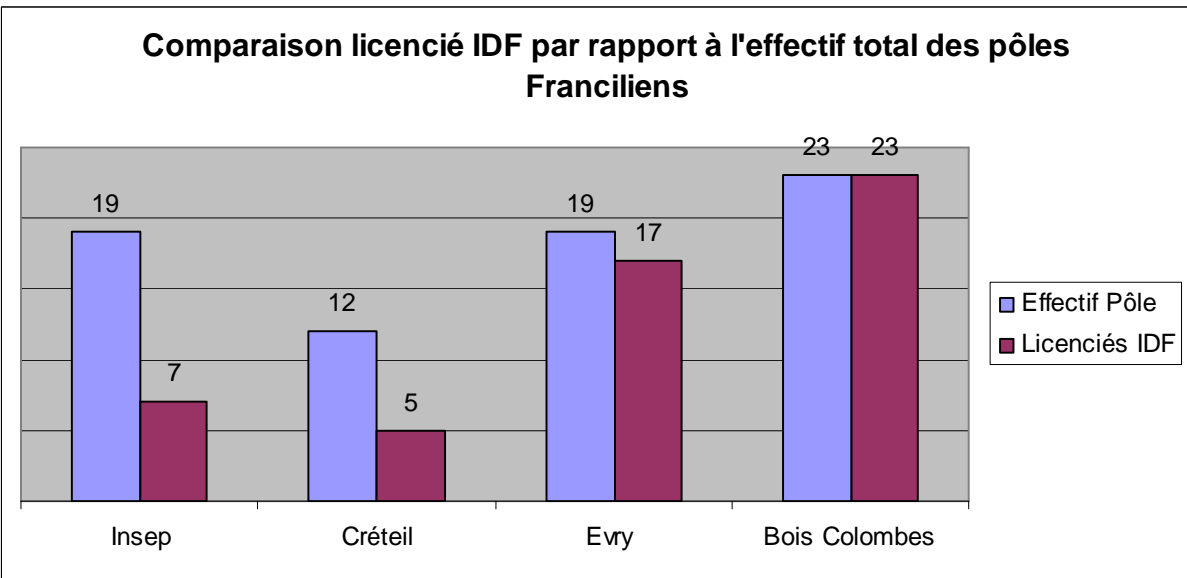
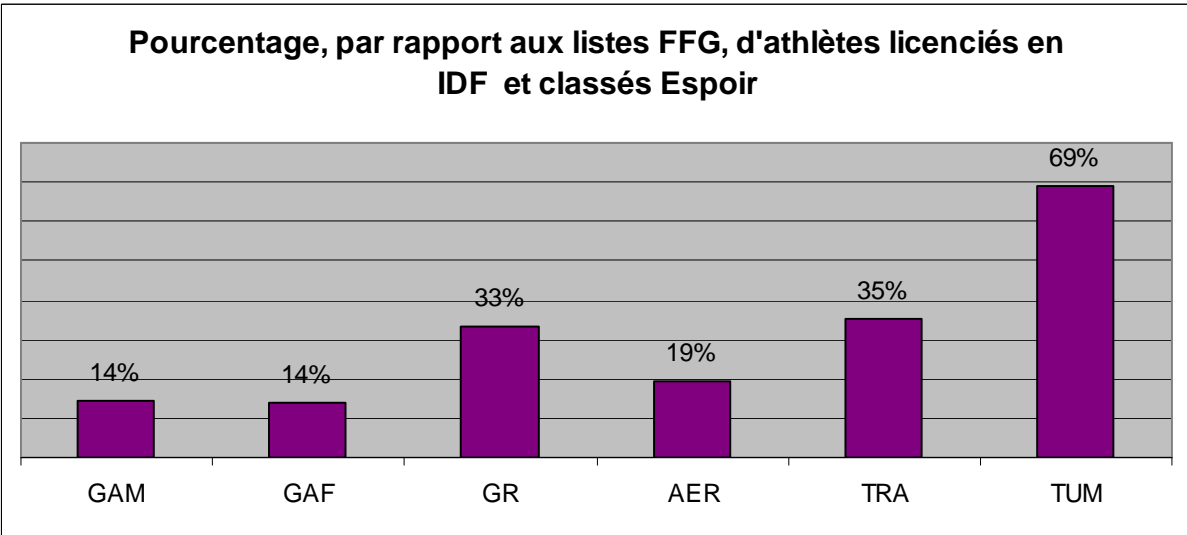
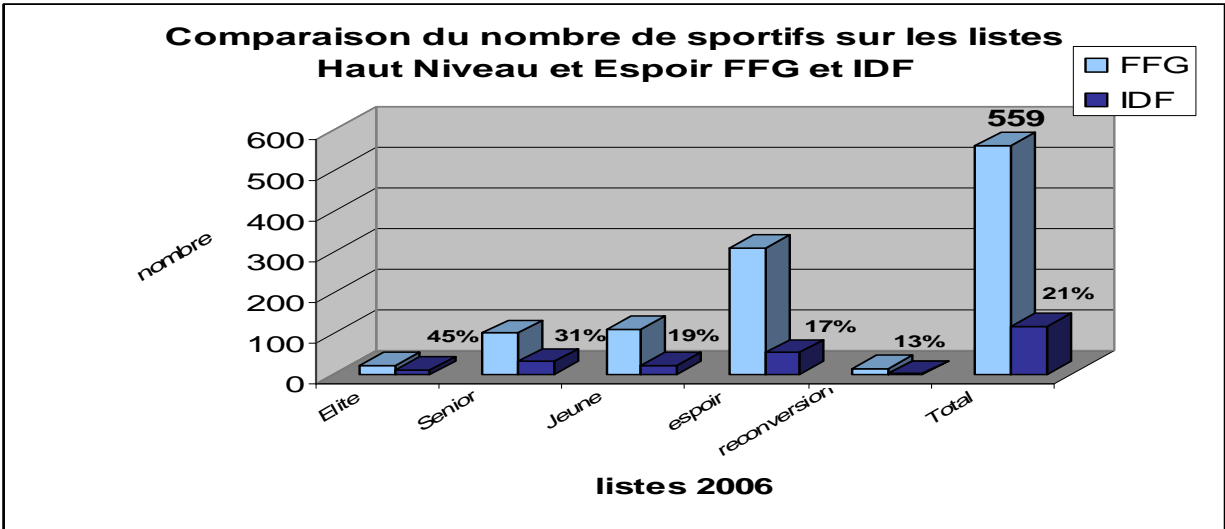
4.2. La filière du Haut Niveau en IDF

Localisation des Pôles France, Pôles Espoir, Centres Régionaux et Sections sportives



4.3. Les gymnastes de Haut Niveau en IDF





4.4. Analyse

Depuis plusieurs années, la détection et la formation des jeunes talents sont très présentes au sein de la Fédération Française de Gymnastique. Le dispositif mis en place fonctionne de façon satisfaisante dans toutes les disciplines.

Nous observons que la région IDF est une plateforme importante dans le dispositif de notre fédération. La représentation au Haut Niveau apparaît dans un premier temps satisfaisante : une représentation nationale de 20 % en terme licenciés et 21 % des athlètes de Haut Niveau sont issus de l'IDF. Notre région compte 66 gymnastes classés officiellement en catégorie Espoir, ce qui représente 19% de l'effectif national. Toutefois, l'analyse plus détaillée, discipline par discipline, montre deux tendances fortes :

- Une représentation au dessus de la moyenne pour la Gymnastique Rythmique ainsi que pour les disciplines « émergentes » (Aérobic, Trampoline et Tumbling)
- Les disciplines historiques (Gymnastique Artistique Féminine et Masculine) sont quant à elles sous représentées en pourcentage d'inscrit sur les listes « Espoir » (14.4% et 13.8 %) et seulement un athlète sur deux est issu de notre région au sein des Pôles franciliens.

Pour les disciplines dites à « maturité précoce » : Gymnastique Artistique Féminine, Masculine et Gymnastique Rythmique, la difficulté réside dans l'aménagement de la scolarité en particulier pour les gymnastes qui ne sont pas en structure mais dans leur club.

En effet, ajouter 16 à 20 heures d'entraînement hebdomadaire à une scolarité non aménagée n'est pas favorable à un développement efficace de nos gymnastes.

Malgré leur volonté et leur engagement exemplaire, ils ont parfois beaucoup de difficulté à concilier études et entraînement sportif afin d'optimiser leurs performances, rencontrant des problèmes de surmenage, fatigue, saturation voire abandon de la filière. Le manque de moyens financiers limite aussi nos possibilités dans l'organisation de regroupements et surtout de stages pendant les vacances scolaires. Il faut assurer la prise en charge de l'hébergement, des transports et de l'encadrement assez important : 1 cadre pour 5-6 gymnastes, un chorégraphe et le personnel médical.

De même, les frais engendrés par l'hébergement et la scolarité représentent une lourde charge pour les familles des gymnastes qui sont en Pôle ou Centre Régional. Les difficultés financières représentent parfois un obstacle aux jeunes talents qui souhaitent s'engager dans la filière.

Ainsi, cette situation incite les bons gymnastes, dont certains sont d'ailleurs très bons, à quitter leur club francilien pour se licencier dans les régions où les moyens financiers sont plus importants. Le coût moyen mensuel en Pôle est de 600 à 650 €, auquel il convient d'ajouter le prix des stages et des déplacements.

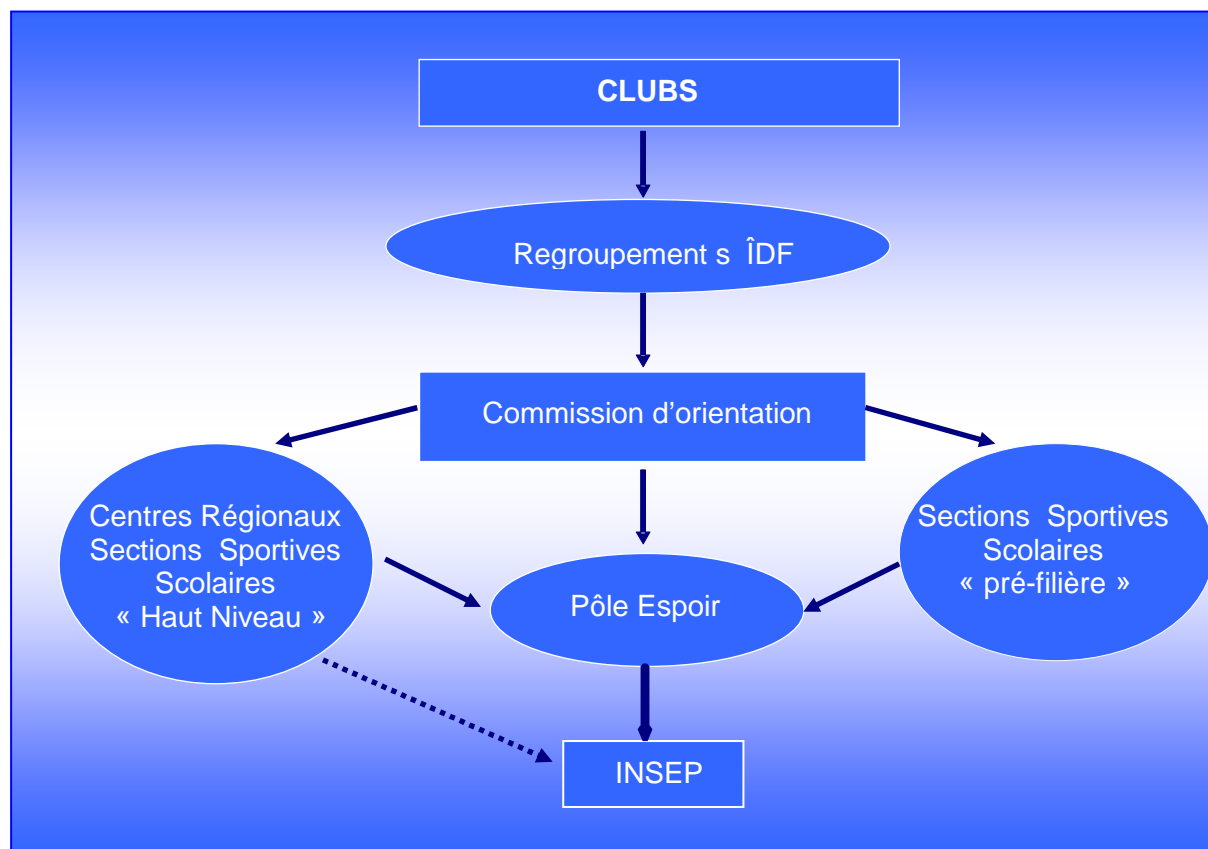
Enfin, les clubs pilotes et certaines sections sportives scolaires rencontrent des difficultés dans la mise à disposition des installations sportives pour assurer un volume horaire d'entraînement correct.

Le pilotage technique de la pré filière et des Pôles « Espoir », est réalisé par les Conseillers Techniques Sportifs. Par contre, les Sections Sportives Scolaires, les Centres Régionaux et les Clubs Pilotes sont dirigés et coordonnés par les professeurs d'Education Physique et Sportive, les Cadres Techniques Régionaux et les Entraîneurs des associations.

Par rapport aux moyens mis en œuvre, les résultats franciliens sont dans l'ensemble de bon niveau, voire très bons dans certaines disciplines. Le système a néanmoins ses limites, surtout lorsque l'on fait une comparaison des résultats de nos gymnastes avec le niveau international actuel. Nous devons donc poursuivre notre effort d'organisation de la pré filière. Deux objectifs devront être poursuivis:

- Stabiliser le dispositif afin d'améliorer la qualité de la pré filière en Aérobie, Trampoline, Tumbling et Gymnastique Rythmique.
- Permettre à la Gymnastique Artistique Féminine et Masculine d'avoir une représentativité au sein de la filière à la mesure de sa dimension. Pour cela, il est nécessaire de soutenir à la fois les regroupements, système de détection, mais aussi d'identifier les structures, cellules de formation, qui peuvent accueillir les athlètes Espoir. L'aide apportée doit permettre d'améliorer les moyens matériels et l'aménagement scolaire. Ces besoins sont nettement supérieurs aux autres disciplines.

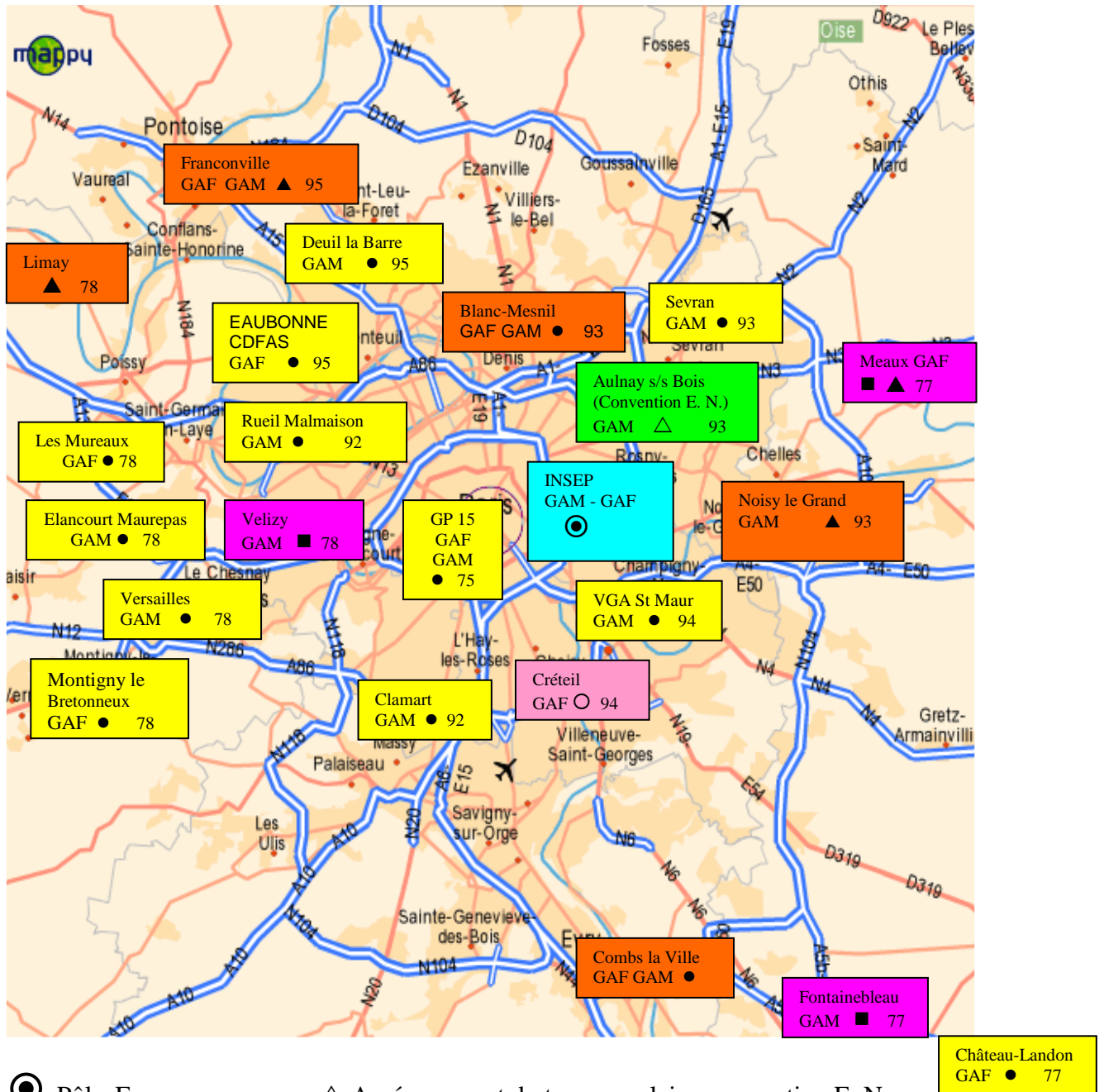
4.5. Schéma de fonctionnement de la filière Haut Niveau en IDF



5. Les structures de la pré filière en IDF

5.1. Cartographie de « l'existant »

- Gymnastique Artistique Féminine et Masculine



● Pôle France.

△ Aménagement du temps scolaire, convention E. N.

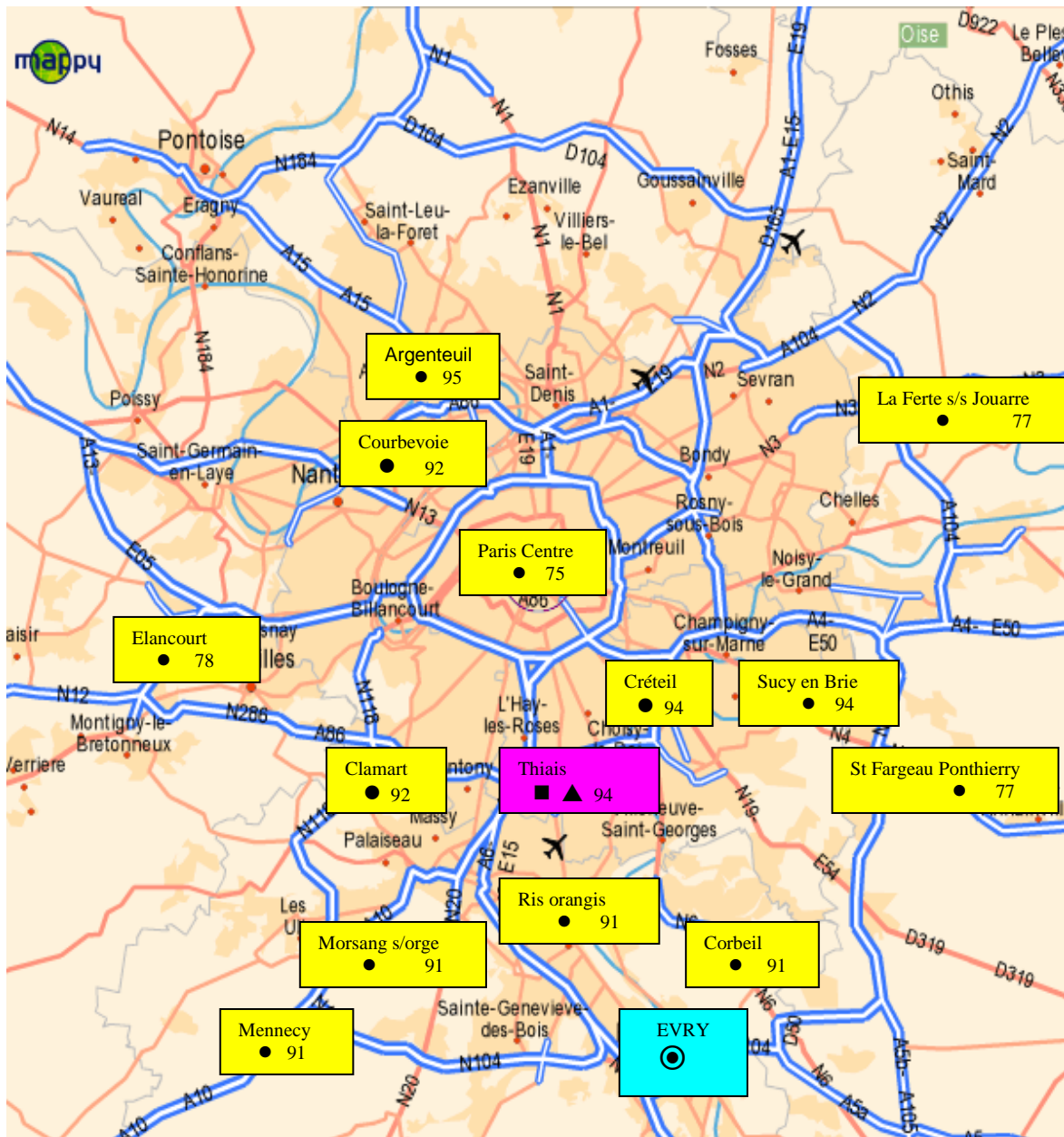
○ Pôle Espoir

▲ Section Sportive Scolaire.

■ Centre Régional

● Club Pilote : Club participant activement à la pré filière et susceptible de la fournir les structures labellisées.

- Gymnastique Rythmique



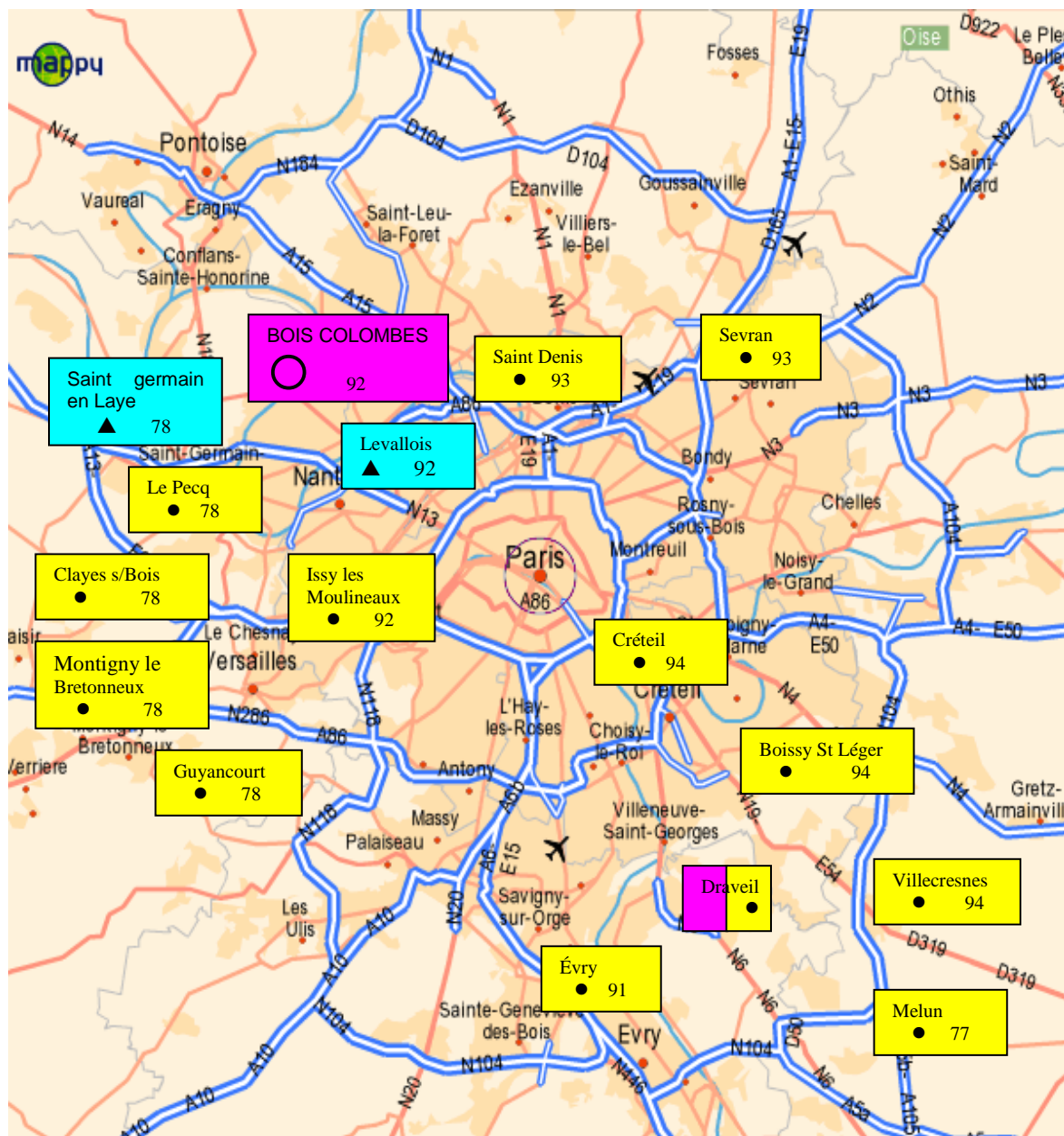
⊙ Pôle France.

■ Centre Régional

▲ Section Sportive Scolaire.

● Club Pilote : Club participant activement à la pré filière et susceptible de la fournir les structures labellisées.

- Trampoline, Tumbling et Gymnastique Acrobatique

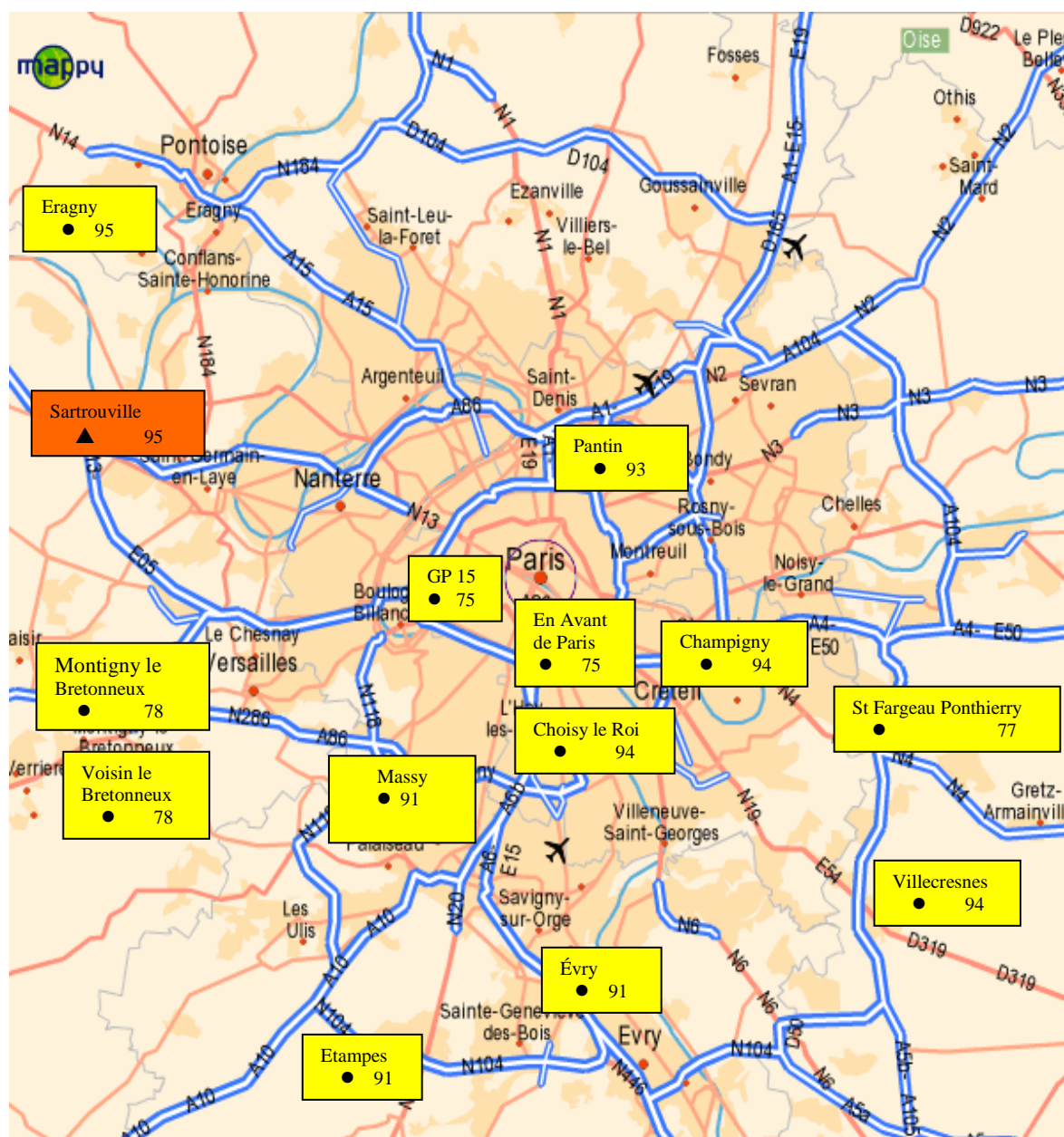


○ Pôle Espoir.

▲ Section Sportive Scolaire.

● Club Pilote : Club qui alimente un Pôle Espoir ou qui forme des gymnastes qui sont sélectionnés en équipe nationale. 40% des gymnastes classés « Espoir » en Ile-de-France s'entraînent hors Pôle (dans les clubs pilotes).

- Gymnastique Aérobie



▲ Section Sportive Scolaire.

● Club Pilote: Club participant activement à la pré filière et susceptible de la fournir les structures labellisées.

5.2. Présentation des structures « labellisables » par l'ETR (Equipe Technique Régionale) – Saison 2007/2008

5.2.1. Les structures de la « pré filière »

Ces structures respectent et travaillent dans la ligne directrice de la Fédération Française de Gymnastique. Elles alimentent régulièrement les Centre Régionaux ou les pôles « Espoir ».

5.2.1.1. Gymnastique Artistique Féminine

GAF	Section Sportive Scolaire	77	Collège Cités Unies	77380	Combs La Ville
GAF		94	Collège Pasteur	94000	Créteil
GAF		77	Collège Beaumarchais	77100	Meaux
GAF		77	Lycée Jean Vilar	77100	Meaux
GAF		78	Collège Galilée	78520	Limay
GAF	Club support	93	Projet local d'une ouverture de Section Sportive Scolaire	93150	Le Blanc Mesnil
GAF	Regroupement	95	Deux regroupements départementaux hebdomadaire		
GAF	Regroupement	92	Structuration départementale en cours		
GAF	Regroupement	91	Structuration départementale en cours		

5.2.1.2. Gymnastique Artistique Masculine

GAM	Section Sportive Scolaire	77	Collège Cités Unies	77380	Combs La Ville
GAM		95	Collège Epine Guyon	95130	Franconville
GAM		93	Collège du clos st Vincent	93160	Noisy le Grand
GAM		78	Collège J P. Rameau	78000	Versailles
GAM	Classe horaires Aménagés	93	Collège Le Parc Demande d'ouverture en Section Sportive Scolaire « Pré Filière »	93600	Aulnay Sous Bois

5.2.1.3. Trampoline

TR	Section Sportive Scolaire	78	Collège Marcel Roby	78100	St Germain en Laye
TR		78	Lycée Jeanne d'Albret	78100	St Germain en Laye
TR		92	Collège Danton	92300	Levallois Perret

5.2.1.4. Gymnastique Aérobie

AER	Section Sportive Scolaire	78	Collège Romain Rolland	78500	Sartrouville
-----	------------------------------	----	------------------------	-------	--------------

5.2.1.5. Gymnastique Rythmique

GR	Clubs « Pilote »	75	Regroupements hebdomadaires	Paris Centre
GR		77		St Fargeau Ponthierry
GR		78		Elancourt
GR		92		Courbevoie
GR		94		Créteil
GR		95		Argenteuil

5.2.2. Liste des Sections Sportives Scolaires « Haut niveau »

Ce sont des structures actuellement identifiées « Centre Régional » et répondant à un cahier des charges proche d'un pôle « Espoir ».

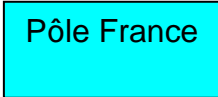
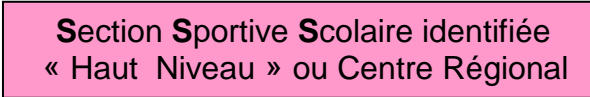
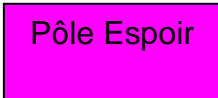

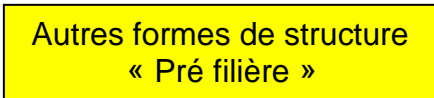
GAF	Centre régional	77	Collège Beaumarchais, Lycée Jean Vilar	77100	Meaux
GR	Centre régional	94	Collège Albert Camus	94320	Thiais
GAM	Centre régional	78	Collège J-P. Rameau / Versailles	78140	Vélizy
GAM	Centre régional	77	CSEIS Fontainebleau	77300	Fontainebleau
GAc	Centre régional	92	Cité scolaire Camus	92270	Bois-Colombes

5.3. La stratégie de développement : une structure par comité départemental et par discipline

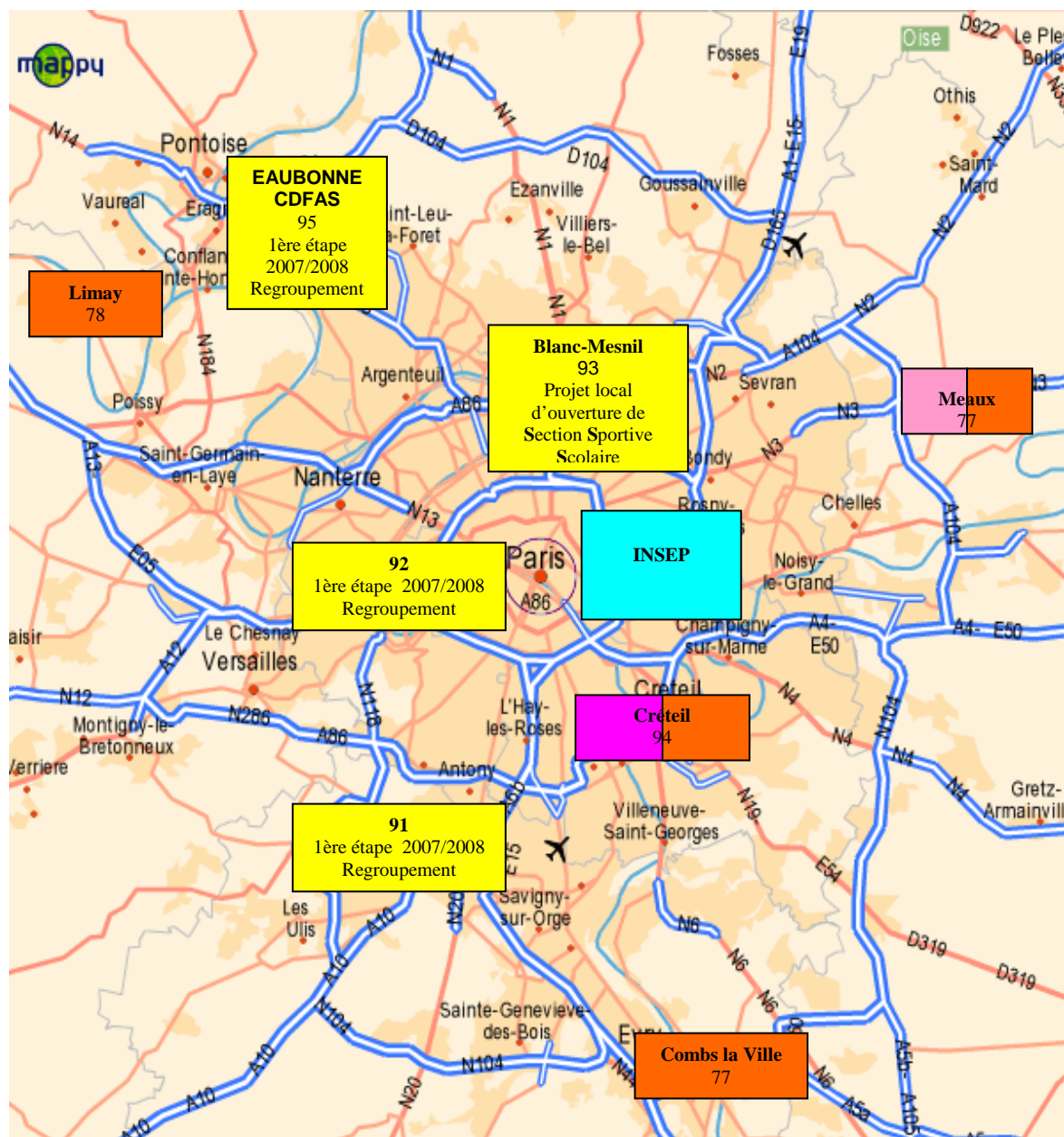
Vu le nombre de licenciés et compte tenu de l'âge de nos pratiquants, il semble opportun, pour la Gymnastique Artistique Féminine et Masculine, la Gymnastique Rythmique, d'envisager une structure d'accueil par département. Ce maillage limite ainsi les déplacements et permet une sauvegarde de la cellule familiale. Un tel développement place ainsi l'enfant au centre de notre dispositif et de nos préoccupations.

5.4. Proposition de cartographie du dispositif « Filière – Pré filière » pour la saison 2007/2008

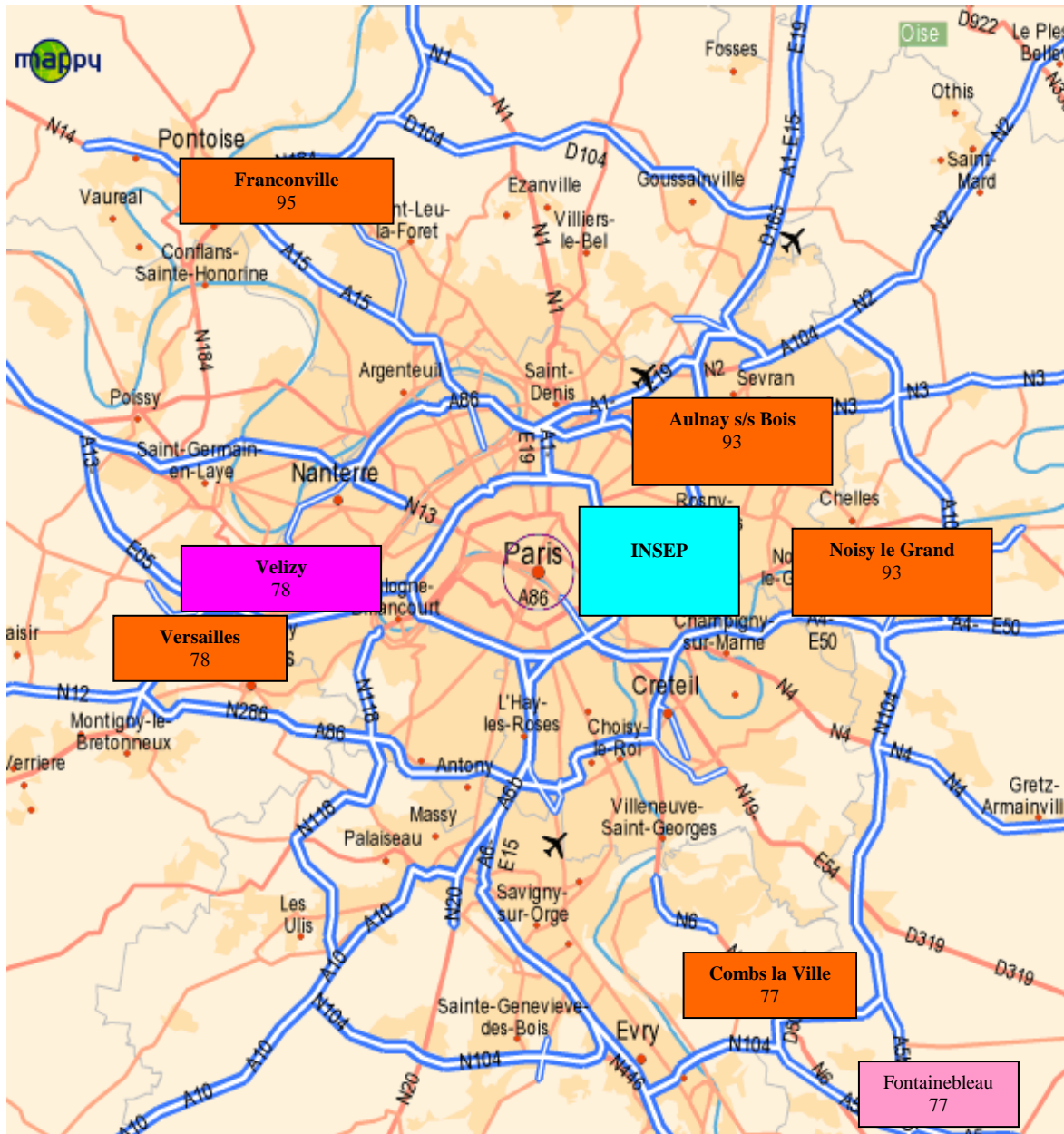
Légende

 Pôle France	 Section Sportive Scolaire identifiée « Haut Niveau » ou Centre Régional
 Pôle Espoir	 Section Sportive Scolaire identifiée « Pré Filière »
 Autres formes de structure « Pré filière »	15

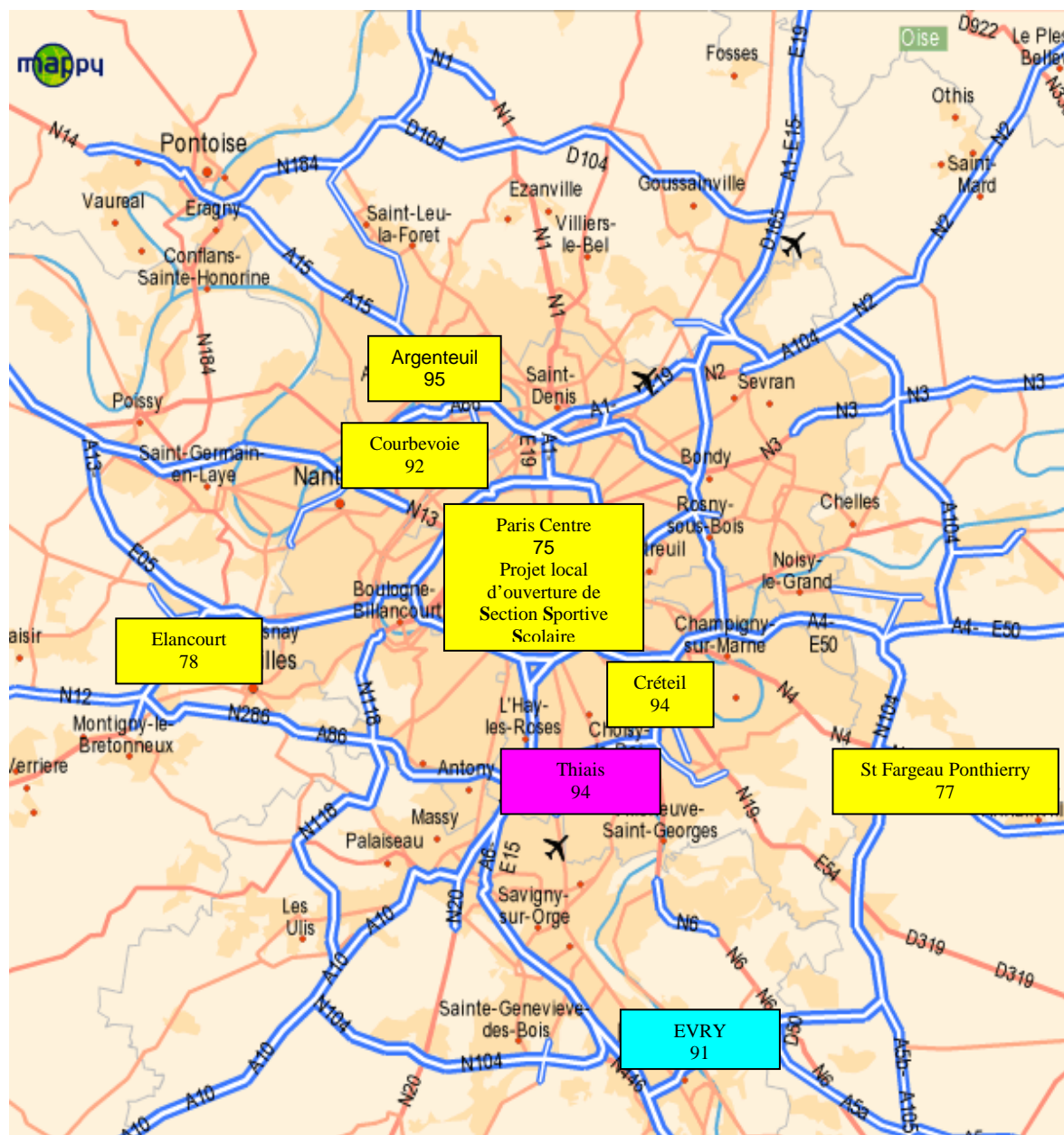
5.4.1. Gymnastique Artistique Féminine



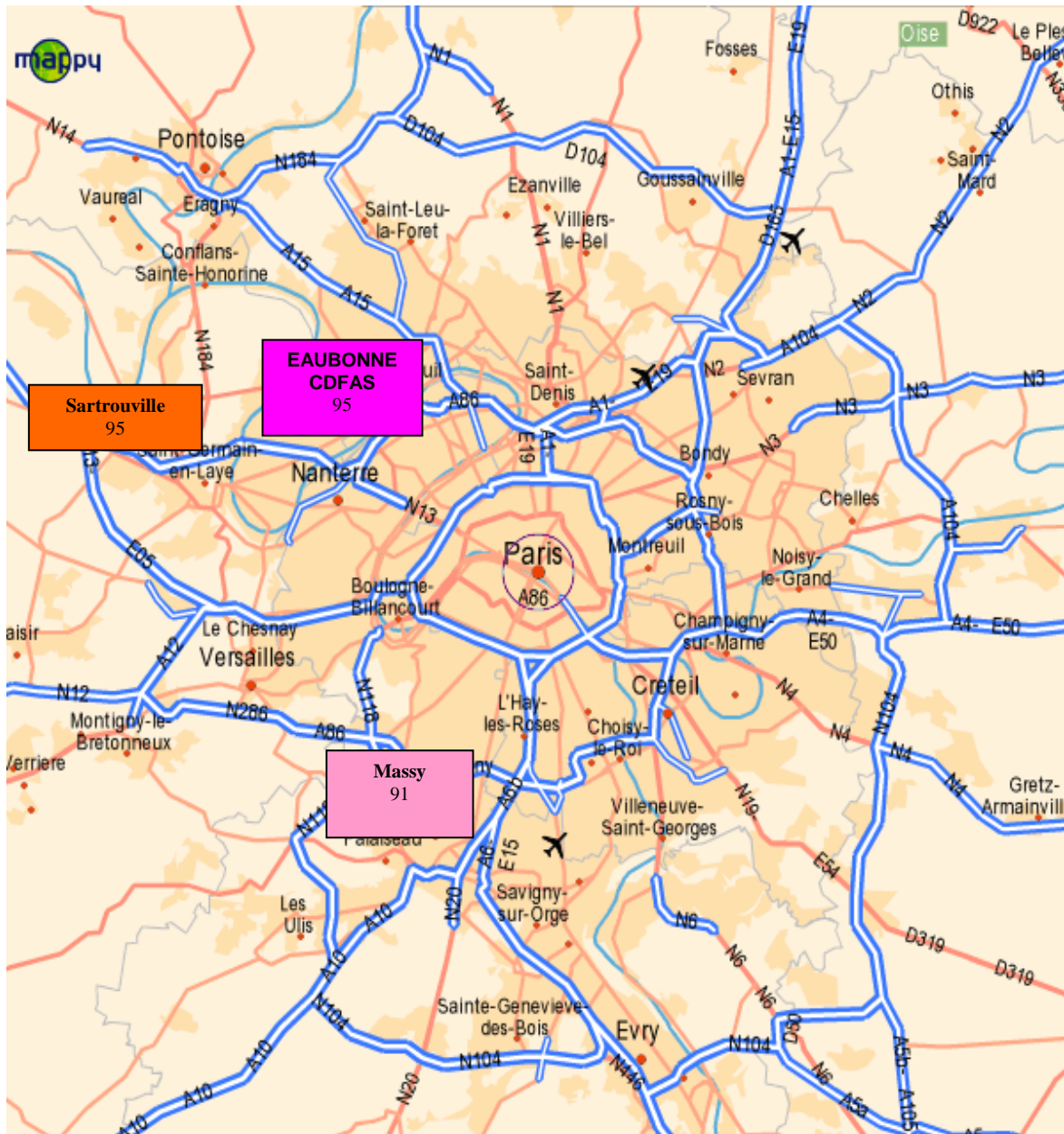
5.4.2. Gymnastique Artistique Masculine



5.4.3. Gymnastique Rythmique



5.4.5. Gymnastique Aérobie



5.5. Structures à suivre tout particulièrement

Les structures déjà identifiées et répertoriées en annexe doivent être pérennisées. Pour la prochaine saison, 6 structures demandent une attention particulière d'un point de vue structurel :

- VELIZY: L'Equipe Technique Régionale, soutenue par les deux comités régionaux, souhaite très fortement que ce centre régional masculin puisse devenir « **Pôle Espoir** »
- « Pôle Espoir » Aérobic: Le grand nombre d'athlètes de Haut Niveau en Ile-de-France amène la Fédération Française Gymnastique à demander la **création d'un « pôle Espoir » Aérobic**. Deux lieux d'implantation sont envisagés : MASSY et EAUBONNE (CDFAS).
- CRETEIL: Afin d'optimiser le développement de ce « Pôle Espoir » de Gymnastique Artistique Féminine, une restructuration du plan scolaire est nécessaire. L'organisation actuelle, avec un seul entraînement par jour, ne correspond plus au cahier des charges du Haut Niveau actuel. Pour le bien être des jeunes gymnastes, **l'entraînement biquotidien** devient donc une réelle nécessité.
- THIAIS: Le devenir de la filière Gymnastique Rythmique nécessite l'existence de ce centre régional. EVRY, devenu « Pôle France » ne peut à lui seul soutenir le dispositif. Par conséquent, il est nécessaire et vital de **soutenir activement** la Section Sportive Scolaire « Haut niveau » de THIAIS.
- AULNAY sous BOIS: Cette classe à horaire aménagé est un élément moteur de la gymnastique masculine en Ile-de-France. L'Equipe Technique Régionale souhaite que cette structure soit **identifiée Section Sportive Scolaire « Pré filière »**.
- PARIS CENTRE: Pour renforcer le rayonnement et le développement de la Gymnastique Rythmique, l'Equipe Technique Régionale souhaite également que cette structure soit **identifiée Section Sportive Scolaire « Pré filière »**.

6. Les cahiers des charges

6.1. Section Sportive Scolaire « Pré filière »

La dimension éducative et la recherche de l'épanouissement personnel doivent être permanentes. Ce sont des structures de proximité, qui doivent limiter au maximum les trajets avec le domicile familial. La structure doit garantir la sécurité des pratiquants.

6.1.1. Encadrement

L'entraînement, s'il n'est pas sous la responsabilité d'un enseignant d'Education Physique et Sportive ou d'un Personnel Technique et Pédagogique du Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative, doit être dirigé par un cadre titulaire du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1^{er} degré minimum. L'encadrement technique a l'obligation de participer aux temps d'information et de formation mis en place par l'Equipe Technique Régionale.

6.1.2. Volume horaire préconisé

Le volume horaire doit favoriser la réussite du projet de vie du jeune sportif (notamment le projet scolaire) tout en étant cohérent avec les objectifs de compétition. Tous les temps d'entraînement et de compétition doivent être pris en compte. Ce volume horaire d'entraînement ne doit pas dépasser en moyenne annuelle 18 heures par semaine. Un tel volume demande obligatoirement des aménagements du temps scolaire. Ces dégagements horaires, discutés au plan local, nécessitent la mise en place d'heures de soutien au travers du dispositif des heures supplémentaires.

6.1.3. Equipement et matériel

L' (es) équipement(s) et le matériel pédagogique supports aux entraînements doivent être:

- à proximité de l'établissement scolaire des gymnastes,
- conformes aux normes de sécurité,
- adaptés à une logique compétitive (salle spécialisée avec fosse).

6.1.4. Gymnastes

L'entrée en structure fait suite à une démarche volontariste de la famille. Les incorporations ne peuvent se faire sans l'accord de la commission de sélection. Le recrutement doit permettre un accueil « élargi », nécessitant en général une dérogation à la carte scolaire. La structure admet en son sein uniquement des jeunes gymnastes suivant leur scolarité au collège.

Afin de favoriser le recrutement et la formation des prétendants à l'entrée en structure, des regroupements (au maximum deux fois par semaine et sur des horaires extrascolaires) peuvent être organisés pour des gymnastes âgés de 9 à 10 ans.

Les gymnastes doivent tous être licenciés à la Fédération Française de Gymnastique et adhérents d'un club francilien.

6.1.5. Suivi médical

Celui-ci doit comporter :

- Une visite à l'entrée,
- Au moins un bilan annuel,
- Un médecin correspondant sur la structure
- Une fiche de liaison par sportif.

6.2. Section Sportive Scolaire « Haut Niveau »

Ces structures ont l'obligation de participer aux compétitions de référence du Haut Niveau au plan national. Elles doivent rechercher le développement des qualités physiques et techniques des gymnastes espoirs. **Néanmoins, la dimension éducative et la recherche de l'épanouissement personnel doivent être permanentes. La structure doit garantir la sécurité des pratiquants.**

6.2.1. Encadrement

L'entraînement, s'il n'est pas sous la responsabilité d'un enseignant d'Education Physique et Sportive ou d'un Personnel Technique et Pédagogique du Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative, doit être dirigé, si possible, par un cadre titulaire du Brevet d'Etat d'Eduteur Sportif 2^{ème} degré. L'effectif d'entraîneur est fonction du nombre d'athlètes. Il est recommandé d'avoir 1 entraîneur pour 6 gymnastes. L'encadrement technique a l'obligation de participer aux temps d'information et de formation mis en place par l'Equipe Technique Régionale.

6.2.2. Volume horaire préconisé

Le volume horaire doit favoriser la réussite du projet de vie du jeune sportif (notamment le projet scolaire) tout en étant cohérent avec les objectifs de compétition. Tous les temps d'entraînement et de compétition doivent être pris en compte. Ce volume horaire d'entraînement doit être compris entre 18 et 24 heures par semaine. Il serait souhaitable que l'aménagement horaire de l'emploi du temps permette 2 entraînements par jour (maximum 3 fois dans la semaine). Un tel volume demande obligatoirement des aménagements du temps scolaire. Ces dégagements horaires, discutés au plan local, nécessitent la mise en place d'heures de soutien au travers du dispositif des heures supplémentaires.

6.2.3. Equipement et matériel

L' (es) équipement(s) et le matériel pédagogique supports aux entraînements doivent être:

- à proximité de l'établissement scolaire des gymnastes,
- agréés et conformes aux normes de sécurité,
- adaptés à une logique compétitive,
- équipées de matériel spécifique avec fosses de sécurité.

6.2.4. Gymnastes

Les gymnastes sont détectés lors des regroupements régionaux. La proposition d'entrée en Section Sportive Scolaire « Haut Niveau » est réalisée en réunion d'information avec le gymnaste, la famille et les responsables du club. Ainsi, l'entrée en structure fait suite à une démarche volontariste de la famille et les incorporations ne peuvent se faire sans l'accord de la commission de sélection.

Le recrutement doit permettre un accueil « élargi », nécessitant en général une dérogation à la carte scolaire. La structure admet en son sein uniquement des jeunes gymnastes suivant leur scolarité au collège.

Afin de favoriser le recrutement et la formation des prétendants à l'entrée en structure, des regroupements (au maximum deux fois par semaine et sur des horaires extrascolaires) peuvent être organisés pour des gymnastes de 9 à 10 ans. Les gymnastes doivent tous être licenciés à la Fédération Française de Gymnastique et adhérents d'un club francilien.

6.2.5. Suivi médical

Celui-ci doit comporter :

- Une visite à l'entrée,
- Au moins un bilan annuel,
- Un médecin correspondant sur la structure
- Une fiche de liaison par sportif.

La présence ponctuelle mais régulière d'un kinésithérapeute est souhaitée. Un suivi psychologique est recommandé (personne ressource spécialisée).

6.2.6. Bilan, suivi technique

Un bilan annuel doit être présenté lors de la commission de sélection. Le suivi est assuré par un membre de l'Equipe Technique Régionale.

7. Améliorations à apporter

Plusieurs dispositions sont à prévoir afin de renforcer l'organisation actuelle pour certaines disciplines et d'étendre cette organisation aux disciplines qui n'en disposent pas.

- **Gymnastique Artistique Masculine** : labellisation en « Pôle Espoir » d'un des deux Centres Régionaux, afin de créer une structure indispensable entre le centre Régional et le Pôle France de l'INSEP.
Cette labellisation demande une augmentation des moyens financiers et du personnel d'encadrement.
- **Gymnastique Aérobic** : création d'un pôle Espoir pour pérenniser le bassin d'origine de cette discipline.
- **Dans toutes les disciplines** : soutien aux clubs Pilotes pour établir un minimum d'aménagement de la scolarité, augmentant ainsi le volume horaire du temps d'entraînement ou améliorant l'organisation quotidienne existante, en permettant aux gymnastes de rentrer chez eux plus tôt.
Prévoir l'entraînement quotidien de 15h00 à 18h00 ou 19h00 afin que les gymnastes retrouvent en soirée l'ambiance familiale et le temps de réaliser leur travail scolaire.
- **Dans toutes les disciplines**: apporter une aide financière aux familles des gymnastes en pôles qui rencontrent des difficultés pour faire face aux différentes dépenses engendrées par le pensionnat, le suivi médical...etc.
- **Dans toutes les disciplines** : renforcement des moyens financiers destinés aux vacances de l'encadrement des regroupements ce qui aurait pour effet d'augmenter le nombre de stages pendant les vacances scolaires.
- Démarche logistique dans le but de permettre :
 - un entraînement biquotidien pour les pôles Espoir
 - la structuration de la pré filière des disciplines nouvelles à développer (Trampoline, Tumbling, Gymnastique Acrobatique, Gymnastique Aérobic). Aides et conseils en direction des établissements scolaires concernés pour libérer les enfants vers 15h00 quotidiennement.
- Attribution de bourses destinées à la formation continue de l'encadrement de nos filières.

Bien que notre politique en matière de détection / perfectionnement soit élaborée en commun pour l'ensemble de l'Île-de-France avec tous les départements, nous constatons des divergences dans les choix des interventions des différents Conseils Généraux Franciliens.

Ainsi, l'un a mis en place par convention, un système de perfectionnement des sportifs dans plusieurs disciplines gymniques alors que l'autre oriente, toujours par convention, son action sur la formation des cadres.

Les entraîneurs, membres de l'Equipe Technique Régionale, sont également investis dans leur club et ne peuvent pas toujours se rendre disponible sur les actions départementales ou régionales.

L'efficacité et la pérennisation des regroupements doivent reposer sur l'emploi de cadres départementaux manageant une ou plusieurs disciplines.

Ces techniciens spécialisés renforceraient ainsi la cohésion des actions orientées vers le Haut Niveau. Ce projet ne peut s'envisager qu'avec les Comités Départementaux. Les Comités Régionaux ne pouvant répondre à toutes les sollicitations...

Annexes : liste et « proposition d'identification » des Sections Sportives Scolaires

(Données janvier 2007)

Académie de Créteil

Spécialité	"Identification"	Dept	Structure scolaire	ville
GAF	Développement	77	Collège Pierre Roux	CHATEAU LANDON
GR	Développement	77	Collège la mare aux champs	VAUX LE PENIL
GAF	Haut Niveau	77	Collège Beaumarchais	MEAUX
GAF	Haut Niveau	77	Lycée Jean Vilar	MEAUX
GAM	Haut Niveau	77	CSEIS Fontainebleau	FONTAINEBLEAU
GAF - GAM	Pré Filière	77	Collège Cités Unies	COMBS LA VILLE
GAF - GAM	Développement	93	Collège Marais de Villiers	MONTREUIL
GAF	Développement	93	Collège du clos st Vincent	NOISY LE GRAND
GAM	Pré Filière			
GAF / GAM	Intégration	93	Collège Descartes	LE BLANC MESNIL
GR	Haut Niveau	94	Collège A Camus	THIAIS
GAF	Pré Filière	94	Collège Pasteur	CRETEIL
AER	Développement	94	Collège Paul Valéry	THIAIS

Académie de Versailles

Spécialité	"Identification"	Dept	Structure scolaire	ville
GAF / GAM	Développement	78	Collège l'Agiot	ELANCOURT
GAF / GAM	Développement	78	Collège François Mauriac	HOUDAN
GAF	Développement	78	Collège J P. Rameau	VERSAILLES
GAM	Haut Niveau			
AER	Pré Filière	78	Collège Romain Rolland	SARTROUVILLE
GAF	Pré Filière	78	Collège Galilée	LIMAY
TR / GAc	Pré Filière	78	Collège Marcel Roby	ST GERMAIN EN LAYE
TR / GAc	Pré Filière	78	Lycée Jeanne d'Albret	ST GERMAIN EN LAYE
GAF/GAM/GR	Développement	91	Collège Michel Vignaud	MORANGIS
GAF/GAM/GR	Développement	91	Collège Olivier de Serres	VIRY CHATILLON
GR	Développement	91	Collège Henri Wallon	VIGNEUX S/SEINE
TR	Pré Filière	92	Collège Danton	LEVALLOIS-PERRET
GAF	Développement	95	Collège Epine Guyon	FRANCONVILLE
GAM	Pré Filière			

Annexes : liste et « label » des Pôles

Spécialité	"Label"	Dept	Structure scolaire	ville
GAM	France	75	INSEP	PARIS
GAF	France	75	INSEP	PARIS
GR	France	91	Collège et lycée Les Pyramides	EVRY
GAF	Espoir	94	Collège Pasteur	CRETEIL
TR TU	Espoir	92	Cité scolaire Camus	BOIS COLOMBES
		91	« Antenne » <i>Tumbling</i>	<i>DRAVEIL</i>
GAM	Demande de labellisation Espoir pour saison 2007/2008	78	Collège J – P. Rameau / Versailles	VELISY
AER	Demande de labellisation Espoir pour saison 2007/2008			EAUBONNE ou MASSY